

# L'Arrivage

d'Adstock

## CONVOCATION

À tous les membres de L'Arrivage et à tous ceux qui auraient le goût de venir rencontrer l'équipe pour lui faire part de commentaires et suggestions sur leur bulletin d'information mensuel.

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ARRIVAGE D'ADSTOCK

Mercredi, le 18 avril 2018,  
à 19h00 au Centre intergénérationnel  
de Sacré-Cœur-de-Marie.

Votre présence et vos commentaires nous permettent de vous offrir un meilleur service d'information ! Si le cœur vous en dit, c'est un moment privilégié pour devenir membre de votre Arrivage; et c'est gratuit.

*Bienvenue à tous!  
On vous attend en grand nombre.*



Différente.  
Mais tout aussi  
passionnée.

Les multiples visages de l'autisme.



**7 AVRIL**  
TOURNOI DE BALLON  
BALAI - LEUCAN

Page 3

**GALA  
RECONNAISSANCE  
2018**

Pages 2 et 3

**OFFRE D'EMPLOIS  
EMPLOIS MUNICIPAUX  
ÉTUDIANTS**

Pages 12 et 13

**DÉFI 4 VENTS  
5<sup>E</sup> ÉDITION**

Page 8

## L'AGORA FERME SES PORTES !

LINDA ROY



Tel qu'annoncé ces derniers jours, le Complexe Agora situé au 34 rue du Parc à Adstock, est fermé depuis le 31 mars. C'est par manque de personnel que les propriétaires ont dû prendre cette malheureuse décision.

La résidence pour retraités avait ouvert ses portes en mars 2008 et comptait 24 chambres pour des personnes autonomes et semi-autonomes. Durant une certaine période, un service de convalescence était offert et même d'hôtellerie. En mars, la résidence comptait 17 résidents qui sont tous relocalisés. Le personnel, au nombre de 11 personnes, assurait un service 24 h sur 24 et ce, 7 jours sur 7.

La bâtisse est à vendre ou le sera sous peu selon une des propriétaires, Sonia Bolduc. Qu'advient-il de cette belle résidence, l'avenir nous le dira mais souhaitons qu'elle ne restera pas libre trop longtemps.

## UN AUTRE SERVICE POUR NOS AÎNÉS AU MANOIR VALIN

VERONIQUE NADEAU ET MARIE-PIER NADEAU

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2017, nous sommes les nouvelles opératrices de la ressource intermédiaire du Manoir Valin : Marie-Pier Nadeau, infirmière clinicienne et Véronique Nadeau, infirmière auxiliaire, originaires de St-Méthode. Nous sommes en location au troisième



étage où nous accueillons des gens en grande perte d'autonomie avec déficits cognitifs tels que l'Alzheimer, le Parkinson, etc. Nous sommes reconnues pour offrir des services personnalisés à nos résidents. Nous nous adaptons aux nouveaux arrivants tout en respectant leurs habitudes de vie.

Afin de vouloir améliorer nos services, nous avons décidé d'ouvrir le deuxième étage avec l'appui de monsieur Jean-Pierre Lessard, nouveau propriétaire du bâtiment. Notre vision pour cet étage est d'accueillir des personnes autonomes et semi-autonomes. Nous offrons une présence 24 h sur 24, une aide pour les soins d'hygiène, le service des repas, la buanderie, les soins infirmiers et bien d'autres avantages pour répondre aux besoins des résidents.

Présentement, six chambres ont été rénovées au deuxième étage et nous serons prêtes à accueillir nos premiers locataires dès le 31 mars. Les rénovations se continuent par la suite et selon les demandes, nous pourrions augmenter notre capacité à une dizaine de chambres. Pour plus d'information, n'hésitez pas à communiquer avec nous : 418 422-2362.

## GALA RECONNAISSANCE 2018

C'est maintenant officiel, le Gala reconnaissance Adstock 2018 aura lieu le **mercredi 17 octobre** prochain. Après le succès de 2016, l'événement sera de retour au chalet du Mont Adstock.

Dans le but de bien préparer cette activité, nous faisons appel aux citoyens d'Adstock afin qu'ils soumettent le nom de personnes, d'organismes ou d'entreprises qui remplissent les critères de nomination à savoir des bénévoles qui se démarquent ou des organismes, des individus ou des entreprises qui se distinguent dans des domaines particuliers.

C'est le temps d'y penser. Le comité a besoin de votre vision de votre milieu. Pour ce faire, nous avons préparé un formulaire que vous retrouvez à la page 16 de cette édition de L'Arrivage. Il suffit de le découper, de le remplir et de le faire parvenir à la municipalité, tel que mentionné au bas du formulaire. D'ores et déjà, vous pouvez nous faire connaître vos choix d'individus, d'activités, d'organismes ou d'entreprises, mais le mois prochain,

L'Équipe

## L'ARRIVAGE

73, RUE PRINCIPALE OUEST  
ADSTOCK G0N 1S0  
TÉL. : 418 422-2272  
lisonturcotte55@gmail.com

### MEMBRES:

JESSIE JACQUES  
FRANCINE MARCOUX  
LINDA ROY  
LISE TURCOTTE

### RÉDACTEUR EN CHEF :

RICHARD SAMSON

### GRAPHISME ET IMPRESSION:

IMPRIMERIE GINGRAS

### PUBLICITÉ:

BERNADETTE LAMBERT  
418 338-2531

### NOTES AUX LECTEURS:

DANS LE SEUL BUT D'ALLÉGER  
LA LECTURE DE NOS TEXTES,  
L'EMPLOI DU MASCULIN COMPREND  
ÉGALEMENT LE FÉMININ.

L'AUTEUR D'UN ARTICLE ASSUME  
L'ENTIÈRE RESPONSABILITÉ  
DE SES ÉCRITS.

ABONNEMENT  
EXTÉRIEUR  
PAR LA POSTE : 20 \$



Culture  
et Communications

Québec



nous vous proposerons une nouvelle catégorie de récipiendaires. Soyez là.

Le formulaire est aussi disponible au bureau municipal, au service des loisirs, aux séances régulières du conseil d'avril, mai et juin et sur le site Internet de la municipalité. Donc, pas de raison de ne pas faire connaître vos coups de cœur. Pensez-y et faites-nous signe !

## MUSICIENS RECHERCHÉS !

Dans le cadre du Gala reconnaissance Adstock 2018, nous recherchons des musiciens d'Adstock qui aimeraient performer pendant la soirée. Veuillez noter ici que nous recherchons des musiciens pour une ambiance de gala. Pour les personnes intéressées, nous vous invitons à communiquer avec le service des loisirs (418 422-2135 option 6).

## JARDIN COLLECTIF

Vous avez un intérêt pour le jardinage et vous souhaitez partager cette expérience avec d'autres citoyens? Le modèle du jardin collectif pourrait certain-

nement vous plaire. En effet, dans le cadre de sa Politique des familles et des aînés, la Municipalité poursuit pour une 2<sup>e</sup> année son jardin collectif situé dans le secteur Sacré-Coeur-de-Marie.

**Qu'est-ce qu'un jardin collectif?** Un jardin collectif est une parcelle de terre jardinée conjointement par un groupe de personnes. Ces dernières choisissent ensemble les espèces à cultiver et se partagent les tâches au courant de la saison. Inspiré des principes de l'agriculture biologique, le jardin permettra aux participants l'accès à des légumes frais et de qualité. L'objectif principal est certainement de bien s'alimenter, mais aussi de favoriser les échanges entre les citoyens en réalisant un projet collectif et rassembleur.

Le printemps étant arrivé, il est déjà le temps de planifier la tenue des jardins pour cet été. Si vous souhaitez participer à ceux-ci, veuillez joindre Jessie Jacques au 418 422-2135 # 25, ou par courriel au [inspecteur@municipaliteadstock.qc.ca](mailto:inspecteur@municipaliteadstock.qc.ca)

Au plaisir de contribuer ensemble au développement d'une alimentation saine et durable dans notre communauté.

## TOURNOI DE BALLON-BALAI

DANS LE CADRE DE LEUCAN



Un tournoi amical de ballon-balai aura lieu le **7 avril** prochain au Complexe sportif Joseph et Mariette Faucher. Il est organisé dans le cadre du défi «L'année va être longue» par Alexandre Lachance, Jason Tardif et Jérôme Grondin. Tous les profits seront remis à Leucan. Le tournoi amical s'adresse à tout le monde : jeunes, vieux, filles ou gars.

- Les bâtons sont fournis / Trois parties garanties / 200 \$ par équipe
- Chansonnier sur place.

### Spécial old timer (50 ans et +)

Pour les plus vieux, il y aura une partie spécialement organisée pour faire revivre les belles années du ballon-balai (15 \$).

Pour inscription :

Jason Tardif :  
418 334-8091 ou  
581 634-1100

Jérôme Grondin :  
[jgrondin89@gmail.com](mailto:jgrondin89@gmail.com)

**PLAISIR GARANTI!**



## LES JARDINS BEAUSÉJOUR

Annuelles, légumes, arbustes, vivaces, arbres

1631, 36<sup>e</sup> Rue (Route 269 Nord)  
La Guadeloupe  
(Québec) G0M 1G0



**418 459-6368**

NOUVEAU DANS LA RÉGION!  
Adstock-Secteur St-Daniel



**418 281-4250**

LOCATION • ACHAT • VENTE • RÉPARATION  
de véhicules récréatifs usagés ou accidentés  
[www.equipeleroy.ca](http://www.equipeleroy.ca)





Enfin, le printemps et la chaleur sont à nos portes et notre équipe s'affaire à peaufiner notre plan de travail pour l'été. L'ouvrage ne manque pas, nous subissons encore les soubresauts de l'année 2017 mais il faut tout de même continuer d'avancer et prioriser certaines interventions. Pour votre information, je vous dresse ici l'état des principaux dossiers et projets, en vous remer-

çant de comprendre que l'on ne peut pas tout faire en même temps. Le conseil municipal souhaite toutefois répartir les travaux selon leur priorité et investir dans tous les secteurs.

## DE NOUVELLES EMBAUCHES

L'équipe municipale compte moins de ressources suite à des départs, mais la charge de travail est la même sinon plus grande. C'est pourquoi nous avons lancé des appels de candidature pour les postes suivants :

- un technicien en bâtiment et en environnement (traitement des eaux usées) dont les principales tâches seront d'analyser les demandes de permis, faire le suivi des constructions/rénovations, veiller au bon fonctionnement de nos réseaux d'égout, ...
- un technicien en génie civil et eau potable dont les principales tâches seront de préparer les devis et les appels d'offre, élaborer le plan de travail en matière de voirie, surveiller les chantiers, veiller au bon fonctionnement de nos réseaux d'aqueduc, ...
- un technicien en environnement dont les principales tâches seront de veiller au suivi des vidanges des fosses septiques, faire la tournée du territoire pour sensibiliser et faire respecter les règlements de nuisances, d'urbanisme et d'environnement, ...
- un journalier dont les principales tâches seront d'effectuer des travaux d'entretien de nos espaces verts et de notre parc immobilier, ...

## DE NOUVEAUX RÈGLEMENTS MUNICIPAUX ET UNE PREMIÈRE SÉANCE DE CONSULTATION CITOYENNE

Après avoir pris le pouls de la population pendant la dernière année, les comités consultatifs en environnement et en urbanisme ont proposé au conseil municipal de refondre et mettre à jour certaines dispositions de nos règlements d'urbanisme en matière d'implantation des bâtiments sur un terrain, d'environnement, de protection de certaines zones et activités et de développement domiciliaire.

Vous êtes donc conviés à une première soirée de consultation citoyenne pour prendre connaissance des propositions sur les nouvelles dispositions règlementaires. Cette soirée aura lieu le **30 avril à 19h00** à l'édifice Bernardin-Hamann. La première partie de la soirée consistera à une présentation de la vision stratégique du conseil municipal et des priorités. Vous êtes invités en grand nombre.

## LA FINITION DE NOS GRANDS CHANTIERS

Vous en avez beaucoup entendu parler depuis les deux dernières années, mais nous allons finir par les terminer. Voici le statut des différents chantiers subventionnés et l'échéancier prévu :

- Complexe sportif Mariette et Joseph Faucher : finition de la bibliothèque (en cours).
- Parc industriel : octroi des derniers contrats pour finaliser la consolidation du parc et de l'opération de la tour de télécommunication (finition été).
- Fonds conjoncturel : travaux pour améliorer l'accès au parc industriel par le rang 13 (finition automne).
- Fepteu lac Jolicoeur : finition des travaux d'aqueduc et des rues du lac Jolicoeur (été).
- AIRL : l'entrepreneur viendra terminer les travaux dont le mariage des entrées et corriger les déficiences (été).
- Aqueduc Sainte-Anne-du-Lac : dépôt du rapport final et correction des déficiences (en attente d'une rencontre avec la ville de Thetford).
- Incubateur agro-alimentaire : les premières semences et les premiers incubés sont attendus cet été (projet en évolution).
- Gaz naturel : Énergir doit nous soumettre le tracé et le projet devrait être terminé pour l'automne.
- Fibre optique : le dossier chemine à la MRC des Appalaches. Nous en sommes à l'analyse des coûts pour rédiger le règlement d'emprunt.

## L'ENTRETIEN, LA PRIORITÉ #1 EN MATIÈRE DE VOIRIE

L'équipe de voirie nous a souligné que la priorité devrait être, cet été, l'entretien de nos chemins de gravier (fossés, rechargement, changement de certains ponceaux). Nous prioriserons les travaux en fonction d'éviter des coups d'eau comme ce fut le cas cet hiver (sans tous les nommer, il y aura le rang 14, le chemin du lac Bolduc, le chemin de la Grande-Ligne, ...). Cependant, des travaux de réfection de pavage à certains endroits ainsi que des projets d'amélioration ont été retenus, dont les suivants :

- route du lac St-François;
- projet pilote de déphosphatation à l'étang de Sacré-Cœur-de-Marie;
- rue Réjean;
- étude et plan 2<sup>e</sup> section de la rue des Écureuils;
- rechargement d'une autre partie du chemin J.-E.-Fortin;
- rang 6 (prolongation du chemin dans le cadre du projet du mont Adstock).

## LE LAC À LA TRUITE : OUVERTURE DU DOSSIER DE RÉGULARISATION TERRITORIALE

Au début de l'été 2016, la Municipalité d'Adstock recevait une demande d'annexion de résidents du lac à la Truite (chemin du Bocage, section Thetford Mines). Après plusieurs rencontres et correspondances à ce sujet, le conseil municipal a finalement adopté au mois de mars le règlement d'annexion prévoyant régulariser cette incohérence territoriale et administrative.

Pourquoi? Parce que cela provient des citoyens qui se sentent plus attachés à la communauté adstockoise que thetfordoise pour plusieurs raisons mais principalement parce qu'ils habitent le même milieu de vie, ont les mêmes besoins et partagent les mêmes intérêts. [...]





**VOUS Y TROUVEREZ TOUTE L'INFORMATION SUR LES LOISIRS DE CHAQUE SECTEUR DE LA MUNICIPALITÉ.  
 N'HÉSITÉS PAS À M'ENVOYER VOTRE PUBLICITÉ POUR LES ACTIVITÉS DE LOISIRS.**

## LIGUE DE BALLE POUR ENFANTS

Les inscriptions sont commencées pour la ligue de balle de la saison 2018. Les parties auront lieu chaque semaine, entre le lundi et le mercredi, excepté pendant les semaines de la construction. Cette ligue s'adresse aux jeunes nés entre le 1<sup>er</sup> octobre 2001 et le 30 septembre 2013. La date limite pour l'inscription est le 20 mai et la saison commencera au début du mois de juin.

**Vous pouvez inscrire votre enfant :**

**Par courriel :** loisirs@municipaliteadstock.qc.ca

**Par téléphone :** au 418 422-2131 ou au 418 422-2135 #6

**En personne :** au Complexe sportif Mariette et Joseph Faucher (Vous pourrez prochainement faire l'inscription avec la plateforme web Sportplus).

## ENTRAÎNEURS ET ARBITRES RECHERCHÉS

Nous sommes toujours à la recherche d'entraîneurs et d'arbitres pour l'été 2018. Si l'un de ces postes t'intéresse, communique avec nous :

**Par courriel :** loisirs@municipaliteadstock.qc.ca

**Par téléphone :** au 418 422-2131 ou au 418 422-2135 #6

**En personne :** au Complexe sportif Mariette et Joseph Faucher

## LOCATION DE CHAPITEAU ET SYSTÈME DE SON AUX ORGANISMES

Il est maintenant possible pour les organismes de la municipalité de louer nos chapiteaux d'une dimension de 20' X 40' pour vos activités estivales. Également, un système de son mobile est à votre disposition pour la location. Les formulaires à remplir sont disponibles au bureau municipal. Pour information, vous pouvez communiquer avec le service des loisirs.

## ATELIER DE BASKETBALL GRATUIT

Dans le cadre du Défi Santé, le service de loisirs de la Municipalité d'Adstock vous offre un atelier de basketball gratuit pour les jeunes de 6 à 14 ans. Cette activité ne demande pas de connaissance particulière du sport et sera construite afin de faire découvrir le sport et de faire bouger les jeunes. L'atelier se déroulera au Complexe sportif Mariette et Joseph Faucher le **17 avril 2018 de 18h30 à 20h00**. Pour vous inscrire, veuillez communiquer avec nous par courriel (loisirs@municipaliteadstock.qc.ca) ou par téléphone (418 422-2131).

## DÉFI SANTÉ

### INSCRIPTIONS DES CITOYENS D'ADSTOCK

La Municipalité d'Adstock est maintenant inscrite au Défi santé – volet municipalité.

Depuis plus de 10 ans, le Défi Santé est une campagne de promotion des saines habitudes de vie qui invite les Québécois à manger mieux, bouger plus et améliorer leur équilibre de vie pendant au moins 4 semaines ! On peut s'y inscrire seul, en famille ou en équipe.

Du 1<sup>er</sup> au 30 avril 2018, plusieurs activités seront offertes aux

citoyens afin de favoriser les saines habitudes de vie. En vous inscrivant sur le site Internet [www.defisante.ca](http://www.defisante.ca), vous aurez accès à plusieurs outils, vidéos, guides, concours rabais en épicerie et plusieurs autres trucs pour vous aider dans la réussite de votre défi. Également, vous pourrez consulter toutes les activités proposées par la municipalité. Pour information : 418 422-2135 option 6.

## INITIATION AU CHEERLEADING

Le **samedi 21 avril, de 13h00 à 16h00**, le Cheer Skill Camp sera à Adstock pour organiser un après-midi d'initiation au cheerleading. Tous les citoyens d'âge primaire sont donc invités à participer à cette activité. Le coût est de 10 \$ par personne et 8,50 \$ pour les détenteurs de la carte-loisirs. Pour information : 418 422-2135 option 6.

## TOURNOI DE HOCKEY COSOM

Un tournoi de hockey Cosom aura lieu le **samedi 5 mai 2018** au gymnase Mahindra du Complexe sportif Mariette et Joseph Faucher. L'organisme Hockey Mineur Adstock organise ce tournoi pour les gens de tous âges : niveau primaire, secondaire et adulte. Si vous n'êtes pas un joueur de hockey, vous pouvez tout de même venir nous encourager lors d'un souper méchoui. Plus d'information sera disponible au mois d'avril sur la page Facebook : Loisirs – Municipalité d'Adstock. Pour information : 418 422-2135 option 6.

## SPECTACLES ESTIVAUX

### DE MUSIQUE SUR LES PERRONS D'ÉGLISES

Des spectacles auront lieu en plein air sur les perrons d'église cet été à Adstock. Ces activités auront lieu le **jeudi 21 juin, 19 juillet, 23 août et 13 septembre** sur les perrons de l'église du secteur St-Daniel, St-Méthode, Sacré-Cœur-de-Marie et au Centre des loisirs du secteur Sainte-Anne-du-Lac. En cas de pluie, l'événement sera remis au jeudi suivant.

Nous priorisons les musiciens locaux pour cette activité. Si vous êtes intéressés à performer lors d'un de ces spectacles, veuillez communiquer avec le service des loisirs à [j.lessardnadeau@municipaliteadstock.qc.ca](mailto:j.lessardnadeau@municipaliteadstock.qc.ca).

## UNE OFFRE DE LOISIRS BONIFIÉE

Le service des loisirs et de la culture a reçu le mandat du conseil municipal de démarrer le plus possible les cours et activités, même si le nombre minimum requis n'est pas atteint pour son autofinancement. Dans l'esprit de la politique familiale qui a été adopté en 2016, les citoyens de tous les secteurs souhaitaient une offre bonifiée. Considérant que le bassin de population est plus restreint, le fait de confirmer les activités et les cours plus rapidement au lieu de les annuler permettrait de répondre à cet objectif. Il n'est pas impossible cependant que selon le type du cours ou de l'activité, le conseil municipal ou le formateur se réserve le droit de ne pas démarrer un petit groupe. Mais l'intention est d'en offrir plus à l'avenir. Il s'agit d'une démarche importante pour s'assurer de garder un service de loisirs de proximité et une municipalité dynamique.



SUITE DE LA PAGE 4

Il faut comprendre que le lac à la Truite, qui est déjà à 90% dans les limites administratives d'Adstock, est assujéti à des règlements de zonage différents, des règlements municipaux différents, des services de police et de sécurité incendie différents. Pour nous rendre et desservir notre population, nous devons passer à travers des portions de la même rue mais appartenant à l'autre municipalité.

De plus, ce sont nos équipes qui font le déneigement et c'est nous qui sommes en charge de la collecte des ordures et de la récupération. Cette situation aberrante avait été amenée lors de la fusion de 2001, mais les maires présents à cette époque n'ont pas poursuivi la démarche de régularisation parce qu'ils ont été remplacés par des nouveaux et le dossier est tombé entre deux chaises.

Tout en souhaitant préserver de bonnes relations avec la municipalité voisine, nous espérons que le processus chemine dans la voie de la logique et non de l'émotion.

#### LE PROJET DU MONT ADSTOCK

Enfin, la première et la dernière fois que vous avez entendu officiellement parler du grand projet du mont Adstock, c'était en juillet 2017. Sachez toutefois que ce n'est pas parce que vous en avez pas réentendu parler que cela n'a pas bougé. Depuis, tous les intervenants à différents niveaux contribuent à faire cheminer ce projet, mais d'innombrables étapes doivent être franchies. Sans mettre de côté les autres projets municipaux des autres secteurs (car c'est l'essence de mon engagement), celui-ci m'accapare beaucoup et c'est ce qui explique ma moins grande présence aux activités du milieu. Ce projet est tellement important qu'il assurera certes la pérennité des activités autour de la montagne, mais projettera en avant notre municipalité et la région.

Vous serez conviés sous peu à une autre séance publique, le moment venu, pour prendre connaissance des derniers déve-

loppements. Vous serez personnellement en mesure de comprendre la portée de ce projet structurant. Ça fait tellement longtemps que des gens travaillent, ont travaillé et continuent de croire au rayonnement de ce pôle récréotouristique. Nous sommes près du but, mais il faut y mettre les efforts nécessaires. Je sais qu'il y aura toujours des sceptiques, mais il faut avancer avec ceux qui sont positifs tout en ayant les deux pieds sur terre. En espérant que cette page d'information vous permette de voir l'évolution de votre municipalité et d'y contribuer. **Au plaisir!**

#### NOUVELLE LIMITE DE VITESSE

Suite à une demande des résidents du secteur, le ministère des Transports a revu à la baisse la limite de vitesse sur la route du Mont Adstock. Auparavant établie à 80 km/h, le ministère a accepté de diminuer la vitesse à 70 km/h. Celui-ci a pris sa décision en fonction de la configuration de la route, l'implantation du cadre bâti et de la vitesse pratiquée par la majorité des usagers de cette route. Nous désirons vous rappeler l'importance de respecter en tout temps la nouvelle signalisation routière afin d'assurer des déplacements sécuritaires.

#### LOCATION DES SALLES POUR LES FÊTES 2018

Dans un esprit d'équité, la Municipalité d'Adstock poursuit son processus permettant à toute personne de tenter sa chance de louer l'une de ses salles lors des périodes des Fêtes. Ainsi, les personnes qui souhaitent louer un local entre le 24 décembre 2018 et le 1<sup>er</sup> janvier 2019 devront déposer leur nom au secrétariat municipal au plus tard à **16h30 le 6 avril 2018**. Les gens qui désirent s'inscrire peuvent consulter les règles à la page 10 de l'édition de mars 2018 de L'Arrivage, ou communiquer directement avec la municipalité. Il est bien entendu que la priorité de location pour la période des Fêtes est accordée aux contribuables de la Municipalité d'Adstock. En tout autre temps, la formule du «premier arrivé, premier servi» s'applique.

## Choisir Desjardins, c'est contribuer à changer les choses.

Service de navette disponible pour se rendre à l'assemblée générale

Heure : 18h00

Où : Caisse de St-Méthode et arrêt dans la cour de l'église de St-Daniel

Assemblée  
générale  
annuelle 2018

Date : Lundi 16 avril 2018  
Heure : 19 h  
Lieu : Salle Dussault  
561, rue St-Patrick, Thetford Mines



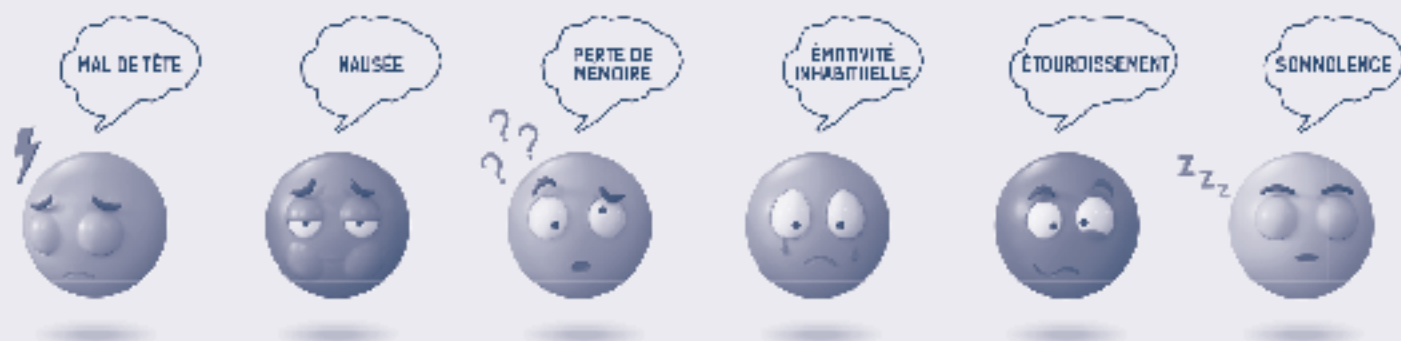
Desjardins  
Caisse de la Région  
de Thetford



# FAITES-VOUS UNE TÊTE SUR LES COMMOTIONS CÉRÉBRALES



Les symptômes peuvent apparaître jusqu'à 48 heures après l'incident.



Découvrez tous les signes et symptômes à : [education.gouv.qc.ca/commotion](http://education.gouv.qc.ca/commotion)

# D4V

## DÉFI 4 VENTS

### LA 5<sup>E</sup> ÉDITION

Le comité organisateur et la famille ambassadrice Nadeau invitent toute la population à venir courir et marcher pour le plaisir du dépassement le **samedi 2 juin 2018** dans le cadre de la 5<sup>e</sup> édition du Défi 4 Vents. Pour l'occasion, nous sommes fiers de présenter notre tout nouveau logo, aux couleurs distinctes, qui se retrouvera sur les médailles des participants cette année.

Afin de souligner le 5<sup>e</sup> anniversaire de l'événement, le Défi 4 Vents propose un tout nouveau parcours. Il s'agit d'un marathon qui peut se faire seul ou à relais de style « trail ». Ce parcours présentera un niveau de difficulté différent puisque certaines parties du trajet se feront en montagne, en forêt et dans les rangs. Coureurs avertis, soyez prêts pour ce défi d'endurance!

Les autres parcours offerts à la population demeurent les mêmes que les années antérieures. La course familiale par excellence est celle du 2 km. Le parcours du 5 km est encore le favori des coureurs. Le trajet de la course du 10 km est intéressant puisqu'il met à l'épreuve ses participants avec son dénivelé important. Finalement, le 21,2 km est choisi par les coureurs expérimentés. Cette année, le trajet du demi-marathon est modifié. À noter que les trajets sont expliqués en ligne sur le site Web de l'événement. Bref, les parcours sont variés et adaptés pour tous les coureurs, du débutant au coureur expert!

Spécialement cette année, nous déterminerons les trois premières positions dans les deux catégories hommes/femmes. Une médaille particulière sera remise aux trois premiers coureurs pour chaque trajet lors de la cérémonie de clôture de l'événement.

Le Défi 4 Vents recense 1000 inscriptions à chaque année. Nous souhaitons accueillir le même nombre de coureurs cette année. Il est important de noter que tous les coureurs et marcheurs qui termineront leur parcours recevront une médaille et une collation d'après course. De plus, la Boulangerie St-Méthode, qui présente ce grand événement, remettra un bon pain frais et un sac réutilisable lors de la remise de la trousse des coureurs et marcheurs. Le comité organisateur est très fier de pouvoir offrir à ceux qui s'inscriront avant le **22 avril 2018** un prix minime d'inscription de 12 \$ pour le 2 km ou de 15 \$ pour les autres distances.

Par la suite, les prix augmenteront à 17 \$ pour le 2 km ou 25 \$ pour les autres parcours.

Le Défi 4 Vents se démarque, entre autres, en remettant un beau toutou à tous les enfants de 12 ans et moins qui terminent le parcours du 2 km.

Pour terminer, mentionnons que tous les profits de l'événement iront aux élèves de l'École aux Quatre-Vents pour le développement de saines habitudes de vie. Grâce à ce projet, les élèves participent à différentes activités sportives (badminton, karaté, entraînement de boxe, danse, soccer, power skating, équitation, bubble football, etc.) durant l'année scolaire et cuisinent régulièrement avec les intervenants de l'école. Une partie des fonds recueillis servira notamment à l'organisation du Marathon à relais offert aux élèves du 3<sup>e</sup> cycle de la Commission scolaire des Appalaches.

Cet événement scolaire-municipaux est rendu possible grâce à tous nos généreux partenaires que nous remercions sincèrement.

Inscrivez-vous dès maintenant pour la prévente : <http://defi4vents.com/>

Faites partie des 1000 participants!

Pour information : Joanie Camiré-Roy, directrice de l'École aux Quatre-Vents (418 338-7800, poste 2301) ([joanie.camireroi@csappalaches.qc.ca](mailto:joanie.camireroi@csappalaches.qc.ca))

### LIRE, UN CADEAU POUR LA VIE !

Dans le cadre du projet *Lire, un cadeau pour la vie*, la MRC des Appalaches et la TVCRA viennent de présenter les deux capsules réalisées par l'auteure-jeunesse Sylvie Khadjian. Celles-ci expliquent l'importance de lire en famille et d'initier les enfants à la lecture très tôt dans leur vie. Les bienfaits de la lecture sur le développement de l'enfant et la création du lien d'attachement avec les parents sont innombrables.

<https://www.facebook.com/RegionThetford/videos/10156365457598679/>

Tout en sensibilisant les parents, la production des capsules permet de relancer la promotion sur les trousse de lecture. Les lieux de dépôt des trousse de lecture sont d'ailleurs indiqués à la fin de la capsule.

Consultez toutes les capsules sur Youtube (TVCRA) au <http://bit.ly/CapsuleLectureTVCRA>





## JOURNÉE NATIONALE DES TECHNICIENS EN LOISIRS

*Merci à Justin et Michaël*

Le Conseil québécois du loisir (CQL) présente la 5<sup>e</sup> édition de la Journée nationale des Techniciens d'intervention en loisir (JNTIL) qui se tiendra le **10 avril 2018** à travers le Québec. En plus de vouloir valoriser la profession, la JNTIL vise à sensibiliser et à informer la population québécoise des impacts positifs de la profession sur le bien-être des communautés de tous les milieux : associatif, municipal, institutionnel et scolaire. Le technicien d'intervention en loisir a pour tâches de planifier, d'organiser, de coordonner, d'animer et d'évaluer des programmes, des événements et des activités de loisir. Leurs interventions contribuent au développement et à la promotion du loisir. L'Arrivage s'associe à cette activité, comme membre du CQL, et remercie Justin et Michaël pour leur contribution aux activités de loisirs !

## COMPTOIR FAMILIAL

HORAIRE DES JOURS SAINTS

Les Œuvres communautaires désirent vous informer que le comptoir sera fermé le Vendredi Saint le **30 mars**. Nous ouvrirons normalement mardi le **3 avril** aux heures habituelles. Nous avons un vaste choix de casques de vélo et beaucoup de patins à roues alignées au prix dérisoire de 1 \$. Merci de votre encouragement ! **Joyeuses Pâques !**

## JE NAGE POUR LA VIE

6<sup>E</sup> ÉDITION



L'événement, qui se tiendra le **14 avril** prochain à la piscine de la Polyvalente de Thetford, a pour but de soutenir les personnes qui vivent des moments difficiles et ultimement, prévenir le suicide en relevant un défi collectif.

Je nage pour la vie est une activité qui consiste en une nage à relais de 10 000 longueurs, répartie dans 6 couloirs de nage de 25 mètres, dans le but de cumuler collectivement 250 kilomètres de nage. L'événement est ouvert à tous, petits et grands, expérimentés ou non. Il est possible de s'inscrire dans les catégories suivantes : familiale, amateur et expert.

Les coûts d'inscription sont de 10 \$ pour les participants de 7 ans et plus et gratuit pour les enfants de 6 ans et moins. Cette année, les sommes amassées seront versées à l'organisme Domrémy. Pour vous inscrire ou pour effectuer un don, vous pouvez le faire via la plateforme d'inscription en ligne de la Ville de Thetford Mines ou sur place le jour de l'événement. Un reçu de charité vous sera acheminé pour tout don de 20 \$ ou plus.



INTERNET



TÉLÉPHONIE



TÉLÉVISION

**Qualité et fiabilité  
au meilleur prix**

819 751-0125 • 1 800 580-0125  
[www.quebecinternet.net](http://www.quebecinternet.net)



INTERNET

À partir de  
**39,95\$**  
+ taxes  
par mois



TÉLÉPHONIE

À partir de  
**20,00\$**  
+ taxes  
par mois



TÉLÉVISION

À partir de  
**25,00\$**  
+ taxes  
par mois

Les prix sont sujets à changement sans préavis. Les prix annoncés incluent le rabais pour facturation électronique et de paiement pré-autorisé. Contactez-nous pour plus d'informations.

## BIBLIOTHÈQUE DE L'AVENIR

SAVIEZ-VOUS qu'il n'en coûte rien pour être membre de la bibliothèque de l'Avenir à Adstock? En effet, que vous soyez de St-Méthode, de Sacré-Cœur-de-Marie, de St-Daniel ou du secteur des lacs, toutes les personnes qui résident sur le territoire d'Adstock peuvent venir à la bibliothèque, s'inscrire et se choisir un bon livre...

Mercredi soir : 19h00 à 20h00  
Jeudi après-midi : 14h00 à 15h00  
Téléphone : 418 422-5569  
Courriel : biblidelavenir13@gmail.com

### LES CHEVALIERS D'ANTARÈS Tome 3 - Manticores (fantastique)

Anne Robillard

Avec plus de 5,000,000 de livres vendus, Anne Robillard est, sans conteste, l'une des auteurs francophones de fantastique la plus lue dans le monde.

Poursuivant sa ronde, Sierra, accompagnée de Wellan, de Nemeroff et du jeune Eanraig, arrive au campement des Manticores. Wellan leur découvre une autre facette. Hyperactives et rebelles, en plus d'interpréter les règlements de l'Ordre à leur façon, elles sont incapables de rester tranquilles et organisent sans cesse des compétitions auxquelles elles tiennent à le faire participer. À quel prix ?

### COLLECTION PRIVÉE (roman)

Danielle Steel

Avec 800 millions d'exemplaires vendus à travers le monde, plus de 100 ouvrages traduits en français,

Danielle Steel est un auteur dont le succès ne se dément pas depuis maintenant plus de 30 ans.

Dans une banque new-yorkaise, un coffre est abandonné. À l'intérieur, des lettres, quelques photos d'un couple glamour datant des années cinquante et, surtout, des bijoux, d'une valeur extraordinaire. Mais qui était donc leur propriétaire et pourquoi n'a-t-elle pas laissé de testament ?

### L'IMPOSSIBLE AVEU (roman)

Nicole Provence

L'auteure a publié huit romans à succès parus en France et au Québec. Elle reprend ici la plume élégante qu'on lui connaît, pour le plus grand plaisir de ses lecteurs friands de romans historiques savoureux.

Été 1872. Même si Aiglantine a trouvé le bonheur auprès de Mathieu et de leur fillette Iris, elle dissimule un terrible secret. Ses rencontres avec Aurélien, son fils adopté par un couple bien nanti il y a plusieurs années, ravivent une blessure refoulée. La santé de Louise, celle qui a accueilli le garçon, décline rapidement et souhaite briser le pacte du silence entourant la naissance d'Aurélien.



## LA TOMATE

### HISTORIQUE

Il y a 500 ans, elle est apparue en Amérique du Sud, dans les Andes. Les conquérants espagnols la découvrirent et la ramenèrent en Europe. Ils l'offrirent aux aristocrates qui avaient financé leur expédition. Ils la croyaient venimeuse et la cultivaient comme plante ornementale. Ce n'est que 200 ans plus tard que les Italiens l'adoptèrent. Elle est au palmarès des aliments les plus consommés. Voyons ces modes de cultures :

### GERMINATION

- Semer les graines à l'intérieur, 6 à 8 semaines avant la transplantation en pleine terre.
- Température idéale : 18°/humidité : 80 à 90%/lumière : 16 heures/jour (sous fluorescent)

### SOL

- Bien drainé, il faut de l'air dans les racines.
- Terre à jardin enrichie de fumier, bien décomposé de compost et engrais riche en potasse. Les tomates puisent beaucoup d'engrais dans le sol, elles sont gourmandes [Acti-sol pour le jardin 4-5-7].
- Chaulez légèrement la terre (4 lbs/100 pi.ca) afin d'assurer une bonne provision de calcium.

### CULTURE

- Pousse partout. Préfère un été long et chaud (6 heures d'ensoleillement), mais n'aime pas la forte chaleur ni les gelées.
- Transplanter quand la température de nuit est à 10°C (peut endurer 7°C). On peut mettre des tunnels de plastiques ou de la couverture flottante pour augmenter la température du sol.
- Il faut conserver une humidité constante pendant la formation des

fruits pour obtenir une saveur douce et agréable.

- Ne fertiliser pas trop en azote car les plants vont produire plus de feuillage que de fruits.
- Contrôlez les maladies et les insectes en inspectant les nouvelles pousses.
- Il faut garder le sol frais en couvrant le sol d'une couche de paille.
- On peut planter profondément, il y aura formation de racines sur la tige enterrée.
- Distance de plantation : 1 ½ à 2 ½ en tous sens.
- Pour les bacs, utiliser un contenant de 20 litres minimum. Bien drainer et mettre 1 pouce de compost dans le fond.

### TYPE DE CROISSANCE

Le feuillage de la tomate ressemble à celui de la pomme de terre. L'odeur forte des tiges provient des glandes situées sur les tiges et les feuilles.

### PLANTS DÉTERMINÉS (60 JOURS)

- Croissance pré-déterminée.
- Plants hâtifs, on conseille de garder 3 têtes (gourmands qui sont entre la base du pédoncule (tige de la feuille) et le tronc, enlevez-les à mesure qu'ils apparaissent, sinon ils puisent trop de sève et diminuent la récolte).
- Les tomates arrivent presque toutes en même temps.

### PLANTS INDÉTERMINÉS (70 À 80 JOURS)

- Tuteurez, supprimez gourmands aux 3-4 jours. Garder 1 à 2 tiges/plant.
- Dans le jardin, couper la tête à 6 pieds pour arrêter la croissance et permettre à la plante de mettre son énergie sur la production de fruits.
- Les tomates arrivent au fur et à mesure.



Avec l'arrivée du mois d'avril et la chaleur des rayons de soleil qui fait disparaître la neige peu à peu, on commence à penser aux divers travaux d'aménagements paysagers que nous voudrions faire cet été. On consulte des revues spécialisées en la matière ou des spécialistes horticoles afin de dénicher les nouveautés. Souvent la construction de nouveaux aménagements paysagers peut être assez coûteuse mais si vous optez pour revoir vos pratiques, surtout en ce qui a trait au choix et à l'utilisation des matériaux, optez pour des matériaux écolos. Vous pourrez ainsi économiser en plus de diminuer votre impact sur l'environnement.

Depuis plusieurs années, on vous encourage à faire du recyclage mais vous êtes-vous déjà arrêtés pour penser à ce que l'on peut faire avec toutes ces matières recyclables? On retrouve maintenant sur le marché horticole plusieurs types de pavés écologiques. Les dalles alvéolées et les pavés perméables, faits de béton ou de plastiques recyclés, permettent l'infiltration de l'eau de pluie dans le sol évitant ainsi l'écoulement jusque dans la rue ou dans les égouts et en milieu riverain jusqu'au lac. Les pavés écologiques quant à eux sont faits de

béton additionné de 20 à 30% de poudre de verre (appelée Verrox), provenant du recyclage de bouteilles de verre. La poudre de verre remplace une portion de ciment, sans toutefois diminuer la résistance et la durabilité du béton, permettant ainsi de réduire l'émission de gaz à effet de serre. Il faut mentionner que la production du béton est responsable, à elle seule, de près de 10% de toutes les émissions de gaz à effet de serre de la planète.

Un autre produit écologique développé récemment au Québec, est le paillis de verre recyclé. Fabriqué à partir de bouteilles et de contenants alimentaires de verre finement concassé lui donnant une texture ressemblant à celle d'un sable grossier. De couleur vert pâle, il s'harmonise parfaitement avec les végétaux et les matériaux qui composent généralement les aménagements paysagers. Le paillis de verre recyclé possède plusieurs avantages. En plus de permettre le recyclage d'une grande quantité de bouteilles et autres contenants de verre, son prix est très abordable étant comparable aux autres types de paillis. Il empêche également les insectes et mollusques rampants (vers gris, limaces, es-

cargots...) de s'approcher de vos plantes et de les ravager. De plus, le paillis de verre recyclé n'est pas toxique et n'affecte pas le système respiratoire des humains et des animaux de compagnie. Par contre, le paillis de verre ne doit pas être exposé aux endroits ensoleillés car sa température s'élèvera et pourrait causer des dommages à plusieurs de vos plantes. Son usage est donc recommandé dans des zones plus ombragées ou dans une plate-bande composée de végétaux bien adaptés à la chaleur et à la sécheresse. Informez-vous auprès de votre horticulteur pour les plantes et végétaux recommandés. Il est également conseillé de disposer de ce paillis sur une membrane géotextile afin d'empêcher la croissance des mauvaises herbes.

J'espère vous avoir donné de goût de faire vos recherches sur ces nouveautés afin de les introduire dans vos aménagements paysagers cet été. Le but étant aussi de vous conscientiser davantage à l'importance de continuer de recycler afin de pouvoir utiliser des produits découlant du recyclage.

Sources : divers articles d'horticulteurs  
Fabricants de pavés écologiques : [www.lesdallesvertes.com](http://www.lesdallesvertes.com) et [permacon.ca](http://permacon.ca)



Une température trop froide en bas de 12°C (55°F) ou trop chaude fait tomber les fleurs. Le manque d'humidité et excès d'azote (trop de fumier) produits les mêmes résultats.

## CAMPAGNONNAGE

- Les tomates s'entendent bien avec persil, oignon, asperges, carottes, haricots et basilic.
- Ne s'entendent pas bien avec maïs et brocoli.

## SERRES • MOISSISURE GRISE

- Maladie de la tomate en serre due à des conditions humides (feuillage qui demeure mouillé trop longtemps).
- Chauffer la serre chaque matin, durant un peu moins d'une heure, beau temps, mauvais temps avec les ouvertures des côtés légèrement entrouvertes afin de laisser sortir l'humidité de la nuit et permettre au feuillage de sécher.

## RÉCOLTE

- Les cueillir quand elles sont à moitié colorées (un jour ou 2 avant la pleine couleur) car de nombreux cultivars fendent si on les laisse mûrir complètement sur le plant.
- Mettre les fruits dans un lieu sombre et chaud pour qu'ils finissent de mûrir.
- Il faut enlever les fruits pourris ou blessés sur le plant ou sur le sol parce que les spores des maladies peuvent se propager dans la plantation.

## CONSERVATION

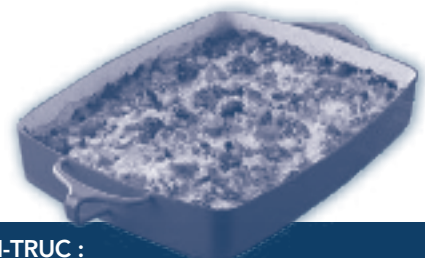
- On conserve les tomates à l'obscurité chaude entre 7°C et 21°C.
- Ne les mettez pas au frigo parce que les membranes des cellules éclatent à 4°C.

## LE PETIT COIN DES FERMIERES

FERMI-TRUCS • FERMI-RECETTES • FERMI-TRICOT

### JAMBON EN CASSEROLE

- 3 tasses de jambon coupé en cubes
  - 1 ½ tasse de riz
  - 1 boîte (284 ml) de crème de céleri
  - 1 boîte (284 ml) de crème de champignon
  - ¾ de sac (750 gr) de légumes congelés (Artic Garden mélange style asiatique ou californien)
  - 1 brocoli coupé en bouquet
  - 2 ½ tasses d'eau
  - 2 tasses de fromage mozzarella râpé
- Mélanger tous les ingrédients (sauf le fromage) dans un pyrex de 10 po X 14 po. Couvrir et cuire au four à 350° F. 1 heure en remuant aux 20 minutes. Sortir du four et ajouter le fromage mozzarella. Remettre au four jusqu'à ce que le fromage soit fondu et bien doré. Laisser reposer 15 minutes et servir.



### FERMI-TRUC :

Cernes autour du col : appliquer une pâte composée de bicarbonate de sodium et de vinaigre. Laisser agir quelques heures avant le lavage.



## TROIS EMPLOIS DISPONIBLES À LA MUNICIPALITÉ

Ces offres s'adressent aux hommes et aux femmes. Si l'un de ces emplois vous intéresse et que vous croyez posséder toutes ces caractéristiques, faites parvenir votre CV, accompagné d'une lettre de motivation, à la Municipalité d'Adstock (35, rue Principale Ouest, Adstock G0N 1S0) avant 12h00, **lundi le 16 avril 2018**. De préférence, vous transmettez vos documents par courriel à l'adresse : dg@municipaliteadstock.qc.ca.

Nous remercions toutes les personnes qui postuleront, cependant, seuls les candidats retenus par le comité de sélection seront invités à l'entrevue. Toute candidature sera traitée confidentiellement. À compétences égales, la Municipalité d'Adstock donne priorité aux candidats demeurant sur son territoire.

### PREMIER EMPLOI

#### JOURNALIER (ÈRE)

Pour son service des travaux publics, la municipalité d'Adstock recherche un journalier pour occuper un travail saisonnier à temps complet et possibilité de temps plein. Sous l'autorité de la direction générale, la personne titulaire de ce poste assume des tâches d'entretien des bâtiments municipaux et des pelouses. Il devra également procéder à l'inspection des installations septiques.

#### PRINCIPALES FONCTIONS

- Entretien des bâtiments municipaux;
- Entretien des espaces verts;
- Préposé à la circulation routière;
- Vérification des installations septiques;

Cette liste, non exhaustive, représente partiellement une description des tâches reliées à cette fonction. Malgré cette description, l'employé peut être appelé à effectuer toutes autres tâches connexes demandées par son supérieur.

Évoluant dans un milieu syndiqué, le candidat que nous désirons recruter doit posséder les caractéristiques suivantes :

- Détenir un diplôme d'études secondaires
- Détenir un permis de conduire valide;
- Aptitudes : responsable, bonne condition physique, aimant travailler en équipe;
- Faire preuve d'autonomie, de dynamisme et de diplomatie;
- Capacité de travailler seul ou en équipe sous un minimum de supervision;
- Disponible pour un travail à horaire variable;
- Ponctuel, motivé, polyvalent, débrouillard et organisé dans votre travail;
- Travailler conjointement avec l'équipe des travaux publics.

### DEUXIÈME EMPLOI

#### TECHNICIEN(NE) EN ENVIRONNEMENT

Afin de combler un poste saisonnier, principalement en période estivale, la Municipalité d'Adstock est à la recherche

d'une personne pour assister l'inspecteur en bâtiment et en environnement dans l'exécution de ses tâches.

#### Description de la tâche

Sous l'autorité du directeur de l'urbanisme, la personne occupant ce poste sera notamment responsable des tâches d'inspection en matière d'environnement, des installations sanitaires, de l'application des règlements visant la renaturation des bandes riveraines, des nuisances et toutes autres tâches demandées par le directeur.

#### Exigences

- Posséder une connaissance générale vérifiable en matière d'environnement.
- Posséder un permis de conduire valide.
- Posséder son propre véhicule pour assurer ses déplacements sur le territoire.
- Être un excellent communicateur/trice.
- Connaissances en informatique.
- Bonne maîtrise de la langue française.
- Faire preuve d'autonomie, de dynamisme et de diplomatie.
- Avoir la capacité de travailler sous un minimum de supervision.
- Capacité de travailler en équipe.
- Ponctuel et disponible.

#### Rémunération

La rémunération et les conditions de travail seront discutées lors de l'embauche.

### TROISIÈME EMPLOI

#### TECHNICIEN(NE) EN GÉNIE CIVIL ET EAU POTABLE

Pour son service des travaux publics, la Municipalité d'Adstock recherche un technicien en génie civil et eau potable pour occuper un travail permanent à temps complet. Sous l'autorité de la direction générale, la personne titulaire de ce poste assume en partie des responsabilités de planification, de préparation, de coordination et de surveillance dans différents projets d'entretien ou de construction et s'assure de la qualité de ceux-ci. Cette personne devra détenir les qualifications comme technicien en eau potable ou du moins un intérêt pour le poste.

#### Principales fonctions

Les principales fonctions du poste s'exercent dans les domaines d'activités suivants :

- Planification et coordination des travaux de voirie;
- Surveillance des projets de construction;
- Appel d'offres, reddition de comptes;
- Gestion des réseaux d'aqueduc et égout.

La personne occupant ce poste pourra, entre autres :

- Participer à la réalisation et au suivi de projets d'aménagement du réseau routier;
- Effectuer des vérifications et validations terrain pour bonifier les projets et dossiers;
- Travailler conjointement avec l'équipe des travaux publics;
- Effectuer le suivi et les analyses requises pour les réseaux d'eau potable.



Cette liste, non exhaustive, représente partiellement une description des tâches reliées à cette fonction. Malgré cette description, l'employé peut être appelé à effectuer toutes autres tâches connexes demandées par son supérieur.

Évoluant dans un milieu syndiqué, le candidat que nous désirons recruter doit posséder les caractéristiques suivantes :

- détenir une technique de génie civil ou dans un domaine connexe;
- détenir une formation comme technicien en eau potable serait un atout;
- 2 années d'expérience dans le domaine;
- détenir un permis de conduire valide et son propre véhicule;
- démontrer de l'habileté et des aptitudes à communiquer efficacement et à rédiger des rapports clairs et concis;
- faire preuve d'autonomie, de dynamisme et de diplomatie et savoir maintenir de bonnes relations de travail;
- maîtriser les applications Windows et la suite Office;
- capacité à travailler seul ou en équipe sous un minimum de supervision;
- disponible pour un travail à horaire variable;
- ponctuel, motivé, polyvalent, débrouillard et organisé dans votre travail.

## DES EMPLOIS ÉTUDIANTS



### MONITEURS(TRICES) POUR LE TERRAIN DE JEUX ESTIVAL 2018

#### **SECTEUR : ST-MÉTHODE**

En vue de combler un poste étudiant à temps plein pour le terrain de jeux du secteur St-Méthode pendant l'été 2018, le service de loisirs de la Municipalité d'Adstock est à la recherche de moniteurs.

#### **Description de la tâche :**

Planifier, organiser et animer des activités sécuritaires et adaptées aux programmes et aux groupes d'âge des participants. Superviser et encadrer les groupes. Intégrer les saines habitudes de vie dans ses animations et ses interven-

tions. S'assurer du suivi avec les parents. Assurer la sécurité des enfants. Toutes autres tâches connexes.

Les candidats devront répondre aux exigences suivantes:

Avoir 16 ans et plus. Maîtriser le français oral et écrit. Aimer travailler avec les enfants. Être dynamique, travaillant, fiable et responsable. Être exempt d'antécédents judiciaires. Cours de gardiens avertis et RCR est un atout.

#### **Réception des curriculum vitae**

Le service des loisirs de la Municipalité d'Adstock recevra les curriculum vitae, jusqu'au **20 avril 2018, 14h00** par la poste (35, rue Principale Ouest, Adstock (Québec), G0N 1S0) ou par courriel au [j.lesnardnadeau@municipaliteadstock.qc.ca](mailto:j.lesnardnadeau@municipaliteadstock.qc.ca). Seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.

Pour information, veuillez contacter le service des loisirs au 418 422-2135 option 6.

### ANIMATEUR(TRICE) DE TERRAIN DE JEUX ou GARDIEN(ENNE) DU SERVICE DE GARDE

#### **SECTEURS : SACRÉ-COEUR-DE-MARIE, STE-ANNE-DU-LAC**

(Le gardiennage s'applique seulement au terrain de jeux de Ste-Anne-du-Lac).

**Horaires :** du 25 juin au 17 août 2018

**Animateur :** 9h00 à 16h00 **Gardien :** 7h00 à 9h00 et 16h00 à 17h30 (heures coupées)

#### **FONCTION ANIMATEUR (16 ans et +) :**

Planifier, organiser et réaliser l'animation des activités pour un groupe d'enfants entre 5 et 12 ans. Veiller à leur sécurité. Participer à des sorties planifiées (environ 1 fois/semaine). Travailler en collaboration avec les autres animateurs et la coordonnatrice. Faire le lien avec les parents. Répondre aux autres tâches connexes. Être disponible pour assumer aussi la tâche de gardien au besoin.

#### **FONCTION GARDIEN (16 ans et +) :**

Surveiller et amuser les enfants en début de matinée et en fin de journée (7h00 à 9h00 et 16h00 à 17h30). Effectuer les tâches de l'animateur lorsque nécessaire. Participer aux sorties hebdomadaires.

#### **Exigences :**

Avoir 16 ans et plus. Aimer les enfants. Être débrouillard, mature, créatif, patient, sécuritaire, aptitudes au travail en équipe, dynamique, disponible à suivre une formation en mai. Doit retourner à l'école en septembre 2018.

#### **Réception des curriculum vitae**

Faire parvenir votre curriculum vitae, accompagné d'une courte lettre de motivation, avant le **20 avril 2018, à 17h00**, à Rachèle Lessard, coordonnatrice.

**Adresse de la coordonnatrice:** 240, des Rosiers, Adstock. Québec, G0N 1S0

**Courriel :** [lessard\\_rachele@hotmail.com](mailto:lessard_rachele@hotmail.com)

**Téléphone :** 418 332-9824



## LE SERVICE DE L'URBANISME VOUS INFORME

Le Service de l'urbanisme désire effectuer certains rappels auprès de ses citoyens relativement à certaines dispositions réglementaires.

### LA COUPE D'ARBRES À L'INTÉRIEUR D'UN PÉRIMÈTRE URBAIN ET EN ZONE DE VILLÉGIATURE

Nous vous rappelons qu'en vertu de l'article 8.6 du règlement de zonage, aucune coupe d'arbres n'est permise à l'intérieur d'un périmètre urbain et en zone de villégiature à moins que la coupe réponde à l'une des conditions suivantes :

- l'arbre est déficient, taré, dépérissant, endommagé ou mort;
- l'arbre est dangereux pour la sécurité des personnes;
- l'arbre occasionne ou pourrait occasionner des bris matériels;
- l'arbre doit être abattu dans le cadre de l'exécution de travaux publics ou pour la construction d'une rue ou d'un chemin;
- l'arbre doit être abattu pour la réalisation d'un projet de construction ou d'agrandissement.

Veuillez également noter qu'il est obligatoire d'obtenir l'autorisation municipale avant de procéder à une coupe d'arbres répondant aux conditions dictées dans le règlement de zonage. Pour obtenir votre certification d'autorisation, vous devez communiquer avec madame Jessie Jacques.

À défaut d'obtenir un certificat d'autorisation, vous pourriez être passible d'une amende et être dans l'obligation de remplacer l'arbre abattu.

### LES NORMES À RESPECTER CONCERNANT L'ÉLAGAGE ET L'ÉTÊTAGE D'ARBRES

L'article 8.5 du règlement de zonage stipule que, dans les périmètres urbains et dans les zones de villégiature et de villégiature de réserve, pour toute opération d'élagage, la forme naturelle de l'arbre doit être conservée et un maximum de 25 % du volume total des branches de l'arbre peut être coupé. Toute opération d'étêtage est strictement prohibée. L'étêtage consiste à couper les ramures et la branche principale de l'extrémité supérieure d'un arbre, généralement dans le but d'en diminuer la hauteur. Malheureusement, la plaie laissée à la branche principale ne cicatrise pas et des microorganismes risquent de rendre l'arbre malade et de le faire mourir.

### ABRIS D'AUTO TEMPORAIRES

Tous les abris d'auto temporaires (garage de toile) doivent être démontés avant le **30 avril 2018**. Cette opération nécessite également le démantèlement de la structure et l'entreposage de la toile. Nous demandons votre collaboration afin de vous éviter toute sanction à ce sujet.

### BALISAGE DES PROPRIÉTÉS

La période de balisage des propriétés prendra fin le **15 avril 2018**.

## STATIONNEMENT

Le stationnement des véhicules dans les rues sur l'ensemble du territoire de la Municipalité d'Adstock est permis du **1<sup>er</sup> avril** au **15 novembre 2018** inclusivement.

## LA MUNICIPALITÉ D'ADSTOCK POURSUIT SON PROGRAMME «UNE NAISSANCE, DEUX ARBRES»

Pour traduire de façon tangible un désir de voir les générations futures développer un fort sentiment d'appartenance à leur municipalité, tous les enfants nés ou adoptés entre le **1<sup>er</sup> juillet 2017** et le **30 juin 2018**, dont les parents résident à Adstock, sont éligibles au programme «Une naissance, deux arbres». Chaque enfant aura ainsi la chance de se voir attribuer un arbre qui grandira, s'épanouira et s'enracinera avec lui sur le territoire. Les deux cercles de Fermières d'Adstock contribueront également pour les nouveau-nés.

Ainsi, les nouveaux parents qui auront signalé la naissance ou l'adoption d'un enfant recevront symboliquement un arbre de la distribution annuelle. Madame Nicole Champagne, conseillère, est responsable de ce dossier ainsi que madame Isabelle Nadeau, secrétaire à la municipalité.

Les membres du conseil municipal espèrent que ce geste symbolique suscitera non seulement un attachement particulier de l'enfant envers sa municipalité, mais également curiosité et émotion chez les proches de l'enfant, lorsque celui-ci leur présentera " son arbre ". Le geste est symbolique, mais nous sommes convaincus qu'il renforcera le sentiment d'appartenance de l'enfant à son environnement, tout en le sensibilisant à la nécessité de protéger la ressource.

Les mois d'**avril, mai et juin 2018** seront donc les mois de l'inscription, puisque la distribution se fera au cours de l'été. Les formulaires sont disponibles au bureau de la municipalité; il faudra y joindre une copie du certificat de naissance et une preuve de résidence permanente. De plus, si vous le désirez, en guise de symbole, un arbre généalogique peut être fourni et une photographie sera prise lors de la remise des arbres.

### UNE NAISSANCE, UN LIVRE

La Bibliothèque de l'Avenir est fière de collaborer au programme «Une naissance, deux arbres» en donnant gratuitement un livre à tous les nouveau-nés inscrits au programme et une carte de membre de la bibliothèque. Ce projet a pour objectif de donner le goût de la lecture aux tout-petits, en leur offrant un livre. Les tout-petits auront ainsi dès leur naissance, un éveil à la lecture et le goût des livres.

Nous espérons sincèrement que tous les parents se feront un devoir d'inscrire leur enfant. Dans ce sens, L'Arrivage compte, avec votre permission, rendre hommage à tous ces nouveaux citoyens.





## PROGRAMME DE SUBVENTION

### ACHAT DE COUCHES LAVABLES

Désirant soutenir les pratiques écoresponsables, la Municipalité d'Adstock encourage l'utilisation de couches lavables en accordant aux familles adstockoises une aide financière pour ce type de couches.

**Quelles sont les conditions d'admissibilité?** Être résidant d'Adstock, être enceinte ou avoir un enfant âgé de moins d'un an, réclamer la subvention au plus tard trois mois après l'achat des couches (une seule subvention par enfant).

**Quel est le soutien accordé?** La subvention couvre 75 % du montant total dépensé pour l'achat de couches lavables et autres produits complémentaires pour un montant maximal de 200 \$.

**Quelles sont les dépenses admissibles?** Couches lavables, couches lavables pour la piscine, couvre-couches imperméables, doublures et inserts, feuillets, seau à couches, sac de transport, détergent pour couches lavables.

**Puis-je acheter des couches lavables d'un particulier?** Vous pouvez vous procurer des couches lavables de seconde main dans certains comptoirs vestimentaires ou friperies, mais les factures émises par des particuliers ne sont pas acceptées.

Le formulaire est disponible sur le site Internet de la Municipalité et au bureau municipal.

## LE CONSEIL EN BREF (MARS 2018)

- Demande d'**autorisation de passage** pour la randonnée de VTT lors de la Fête des couleurs du 15 septembre 2018.
- **Demande de servitude** accordée à Hydro-Québec dans l'emprise publique suite aux travaux dans le parc industriel dans le prolongement de la rue Fortin et le long du Petit 13<sup>e</sup> Rang.
- Délégation de Nicole Champagne à l'**assemblée générale annuelle du Transport adapté** de la région de Thetford.
- **Dépenses :**
  - **Support** de la firme Raymond Chabot Grant Thornton lors de l'embauche à la direction générale (3000 \$).
  - **Inscriptions** pour Renée Vachon et Chantal Beaulieu au congrès de l'ADMQ (1265 \$).
  - **Cotisation** pour Jérôme Grondin à l'Ordre des urbanistes du Québec (675 \$).
  - **Renouvellement de l'adhésion** de la Municipalité à la Fédération québécoise des Municipalités (3112 \$).
  - Renouvellement de l'entente pour le **calendrier municipal** avec Éditions médias plus communications (1900 \$).
  - Inscription de Michaël Larente, stagiaire en loisirs à la **formation RCR** (69 \$).
  - Offre de services pour une **vidéo promotionnelle** en partenariat avec la Boulangerie St-Méthode et Berco-mac soit 1/3 chacun (2 847 \$).
  - Aide financière au **Défi 4 Vents** (5000 \$).
  - **Finalisation des travaux** de la mezzanine à la Bibliothèque l'Avenir et achat d'équipements de cuisine à l'aréna (25 000 \$).
- **Intervention municipale** dans le contrat de vente d'une parcelle de terrain de la Ferme Olier Renaud au Club chasse et pêche concernant les conséquences possibles sur les droits et servitudes.

- Demande à la Fédération québécoise des municipalités de dénoncer l'information erronée concernant le taux d'augmentation de la contribution des municipalités pour le service de la **Sûreté du Québec** en 2018, lequel ne reflète pas la réalité et comporte un écart significatif entre l'augmentation réelle (25,6%) et l'information véhiculée (3%).
- **Dérogation mineure** accordée à la Boulangerie St-Méthode concernant des modifications aux marges de recul dans le projet d'agrandissement.
- Adoption des **projets environnementaux** : A.P.E.L.-du-Huit (7490 \$), Association des propriétaires du lac Jolicoeur (3240 \$), Association des propriétaires du lac à la Truite (8500 \$), Associations des riverains du Grand lac Saint-François (6000 \$), Associations des riverains du lac du Huit (1800 \$), Comité d'embellissement (2500 \$), Projets conditionnels (25 000 \$).
- **Avis de motion et présentation** des projets de règlement :
  - concernant la gestion des réseaux d'aqueduc et d'égout;
  - concernant la collecte des grosses vidanges;
  - décrétant les tarifs lors de certaines interventions du service d'incendie.
- Subvention au Comité de promotion industrielle d'Adstock afin de percevoir et de garder les **revenus de la pharmacie** (700 \$/mois).
- Autorisation d'**appels d'offres** pour des équipements roulants et fourniture de béton bitumineux, de pierre et de gravier.
- Confirmation au député Laurent Lessard de la prévision de réalisation des **travaux de voirie** pour l'année 2018 (1 000 000 \$) pour la route du Lac St-François, le chemin J.-E.-Fortin, le chemin de la Grande-Ligne, le rang Turgeon et le 6<sup>e</sup> rang.

## L'ÉCOCENTRE DE THETFORD

Ouvert du 15 avril au 15 octobre

Lundi au samedi : 9h00 à 17h00 Dimanche : fermé

251, rue Caouette en face du poste de la Sûreté municipale

Le citoyen qui utilise ce service doit présenter une preuve de résidence à Adstock, telle que le permis de conduire. Notez que si votre lieu de résidence principal n'est pas Adstock, nous vous suggérons de vous présenter avec une pièce démontrant que vous avez une adresse civique en la Municipalité d'Adstock (ex.: compte de taxes, compte d'Hydro-Québec, etc.)

**IMPORTANT :** Que dois-je faire lorsque je possède une propriété à Thetford Mines et que je souhaite aller porter des matériaux provenant de cette dernière? Pour ne pas imputer les coûts à la Municipalité d'Adstock, nous demandons à ces citoyens de bien vouloir présenter le compte de taxes de la Ville de Thetford Mines afin que la visite ne soit pas enregistrée pour une résidence d'Adstock. Veuillez noter que la Ville de Thetford Mines prévoit également trois visites gratuites par propriété.





## ~ Lettre ouverte ~

### ASSURANCES - PROTÉGER LES CONSOMMATEURS, UNE PRIORITÉ

FRANÇOIS DÉCARY, DIRECTEUR, ACEF-ABE

Le gouvernement fait fausse route dans le projet de loi 141 en introduisant certaines mesures qui réduiront la protection des consommateurs en matière d'assurance, notamment les aînés.

Qui n'a jamais eu l'impression d'être confus par rapport aux produits d'assurance qu'il souscrit ? C'est probablement le secteur où l'asymétrie d'informations entre le consommateur et les représentants défavorise le plus le consommateur. Beaucoup de citoyens, de tout âge sont soit mal assurés, soit trop assurés. C'est dans ce contexte que le projet de loi 141 a été déposé. Avec plus de 500 amendements, il vise à moderniser cet univers complexe. Nous sommes surpris de voir certaines mesures proposées par le gouvernement et souhaitons joindre notre voix à l'ensemble des associations de consommateurs du Québec sur au moins deux enjeux qui posent problème.

#### ÉVITER LES ERREURS DU PASSÉ - ASSURANCE FRAIS FUNÉRAIRES

Considérant les problèmes et les abus que généraient ce type de produit financier, la vente d'assurances de frais funéraires a été interdite, il y a 40 ans. Depuis, les préarrangements funéraires se sont développés au Québec et font l'objet d'un encadrement satisfaisant et équilibré.

Le projet de loi veut permettre le retour des assurances frais funéraires sur le marché, malgré les coûts et les risques qu'elles présentent pour le consommateur. Par exemple, des défauts de paiement en assurance peut faire perdre la couverture, donc toutes les cotisations passées, ce qui n'est pas le cas dans le système du préarrangement. De plus, nous sommes particulièrement inquiets de voir réapparaître la sollicitation sous pression de ce type de produit. Allons-nous assister au retour des vendeurs qui font de la vente sous pression dans les résidences privées, directement chez nos aînés, lors d'évènements publics ? Qu'avons-nous vraiment à y gagner ?

#### CONSEILLER OU VENDEUR D'ASSURANCES ?

Actuellement, seuls les représentants certifiés, (formation adéquate et code de déontologie), sont autorisés à offrir des conseils en matière d'assurance. Le représentant certifié doit conseiller au consommateur le produit d'assurance qui lui convient le mieux et il doit éviter les conflits d'intérêts.

Le projet de loi propose plutôt qu'une personne sans certification, ni code de déontologie puisse faire du conseil. Il s'agit là d'un recul majeur. De même, l'obligation de conseil serait allégée permettant la vente de produits d'assurance en ligne de façon automatisée, privant ainsi le souscripteur de la possibilité d'obtenir de l'aide ou des conseils d'un représentant certifié.

Bien que le modèle actuel ne soit pas parfait, il permet d'éviter que le représentant ne se place en conflit d'intérêts flagrant. Les obligations d'un tel représentant certifié sont importantes et des mécanismes de plainte existent en cas de litige.

Ce ne sont que deux exemples des problématiques du projet de loi 141. Tout comme nos collègues des ACEF et des associations de consommateurs du Québec, nous croyons qu'il peut être important de moderniser l'encadrement du secteur des assurances. Il est toutefois inacceptable qu'une telle mise à jour se fasse aux dépens de la protection des consommateurs.

### PRODUIRE UNE DÉCLARATION D'IMPÔT

MÊME SI VOUS N'AVEZ AUCUN REVENU À DÉCLARER

Produire votre déclaration peut vous sembler être une corvée, mais savoir à quelles prestations et à quels crédits vous avez droit en vaut la peine. Même si vous n'avez pas de revenus à déclarer pour 2017 ou si vos revenus sont exonérés d'impôt, vous pourriez quand même demander des crédits d'impôt et obtenir des prestations. Il vous suffit de produire votre déclaration de revenus à temps, chaque année. Ça pourrait être avantageux !

L'Agence du revenu du Canada vous dira si vous êtes admissible à des prestations et à des crédits en fonction des renseignements qui figurent dans votre déclaration de revenus et de prestations. Étant donné les nombreuses prestations et les nombreux crédits disponibles, il peut être facile d'en négliger un. Vérifiez que vous n'en avez pas oublié en consultant la liste de toutes les déductions, tous les crédits et toutes les dépenses. Parmi les plus courants, mentionnons l'Allocation canadiennes pour enfants, le crédit pour la TPS/TVH, le crédit d'impôt pour personnes handicapées, la prestation pour enfants handicapés, le versement anticipé de la prestation fiscale pour le revenu de travail et les versements provinciaux et territoriaux connexes.

Vous n'avez à présenter votre demande de prestations et de crédits qu'une seule fois, mais pour continuer de recevoir les versements, vous devez produire votre déclaration de revenus à temps chaque année, garder vos renseignements personnels à jour et conserver vos documents à l'appui pendant au moins six ans au cas où l'Agence vous les demanderait.

Pour faire le suivi de vos paiements de prestations, vous pouvez vous inscrire :

- à l'application mobile MonARC ou au service Mon dossier pour obtenir des renseignements personnalisés sur vos prestations à tout moment;
- à la liste d'envois électroniques des rappels des dates de versement des prestations et des crédits pour savoir quand vous recevrez votre prochain versement;
- au dépôt direct afin de ne jamais rater un paiement par la poste.

Source : [www.leditionnouvelles.com](http://www.leditionnouvelles.com)

## AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE QUE :

## ASSEMBLÉE DE CONSULTATION

- Une assemblée publique de consultation aura lieu le 30 avril 2017, à 19h00, à l'édifice Bernardin-Hamann. Durant cette assemblée, le maire, ou un membre du conseil délégué par le maire, expliquera et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur les projets de règlement suivants :
  - Règlement 218-18 amendant le règlement de zonage numéro 69-07;
  - Règlement 219-18 amendant le règlement sur les permis et certificats numéro 72-07;
  - Règlement 223-18 concernant les ententes et les contributions relatives à des travaux municipaux;
  - Règlement 224-18 amendant le règlement de zonage numéro 69-07;
  - Règlement 225-18 amendant le règlement de lotissement numéro 70-07.
- Les projets de règlements 218-18 et 224-18 amendant le règlement de zonage ont pour objet :
  - de modifier et d'ajouter des définitions;
  - d'ajouter de dispositions concernant l'obligation de renaturaliser ou de revégétaliser les bandes riveraines en zone de villégiature et autour des plans d'eau;
  - de permettre la tonte de gazon dans une partie de la bande riveraine;
  - l'abattage d'arbres dans les plantations commerciales d'essences résineuses à l'intérieur des périmètres urbains;
  - de spécifier, pour chaque zone, la proportion d'un terrain pouvant être occupée par une ou des constructions;
  - de modifier les dispositions relatives aux bâtiments accessoires;
  - de protéger certains milieux relativement à l'implantation de certaines activités contraignantes.
- Le projet de règlements 219-18 et 224-18 amendant le règlement sur les permis et certificat a pour objet :
  - d'ajouter des dispositions et une procédure pour l'émission d'un permis d'abattage d'arbres pour les plantations commerciales d'essences résineuses à l'intérieur des périmètres urbains;
  - d'ajouter des renseignements à transmettre au fonctionnaire lors d'une demande de certificat d'autorisation dans la bande de protection minimale de cinq mètres.
- Le projet de règlements 223-18 concernant les ententes et les contributions relatives à des travaux municipaux a pour but :
  - d'assujettir la délivrance d'une autorisation de prolongement d'infrastructures ou des permis nécessaires impliquant la réalisation de travaux municipaux à la conclusion préalable d'une entente entre le requérant et la Municipalité;
  - de déterminer les modalités et les exigences que doivent remplir le requérant relativement à la réalisation de travaux municipaux. Il vise également à déterminer la participation financière et la contribution du requérant, des bénéficiaires et de la Municipalité, si applicable.
- Le projet de règlements 225-18 amendant le règlement de lotissement a pour but de permettre de la création de lot transitoire en territoire rénové dans la mesure où ce lot est destiné à un remembrement cadastral avec le lot voisin dans une seconde opération cadastrale dans les délais prescrits.
- Les projets de règlement seront disponibles pour consultation à partir du 10 avril au bureau municipal, du lundi au vendredi entre 8h30 et 12h00 et entre 13h00 et 16h30 ou en vous rendant dans la section appropriée sur le site Internet de la municipalité à l'adresse [www.municipaliteadstock.qc.ca](http://www.municipaliteadstock.qc.ca).

## ENTRÉE EN VIGUEUR

Le Conseil de la Municipalité d'Adstock, lors de la séance ordinaire tenue le 5 mars 2018, a adopté le règlement numéro 209-17 décrétant l'annexion d'une partie du territoire de la Ville de Thetford Mines.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau de la soussignée (35, rue Principale Ouest, Adstock) et ce, pendant les heures d'ouverture du bureau. Vous pouvez également consulter ce règlement en tout temps en vous rendant à la section appropriée sur le site Internet de la municipalité à l'adresse suivante : [www.municipaliteadstock.qc.ca](http://www.municipaliteadstock.qc.ca)

DONNÉ À ADSTOCK, CE 15 MARS 2018.

La directrice générale, *Renée Tachon*

## DEUX SUPPLÉMENTAIRES POUR LES MISÉRABLES

Les représentations de cette méga-production de la Troupe de théâtre Les Cabotins sont à peine commencées que déjà 76 % des billets sont vendus. Les Cabotins annoncent donc deux supplémentaires soit le vendredi 20 et le samedi 21 avril à 20h00.

## FORCE EST D'ADMETTRE QU'IL S'AGIT DÉJÀ D'UN SUCCÈS!

**LES MISÉRABLES** c'est plus de 35 comédiens-chanteurs (de 5 à 75 ans) sur scène et plus d'une quinzaine d'artisans, tous bénévoles, qui ne comptent pas les heures depuis le mois de septembre pour faire de cette comédie musicale une production grandiose! C'est une musique envoûtante, des costumes, un décor et des moyens techniques hors du commun, que l'on voit rarement en région! Une histoire puissante, enlevante, passionnée; des scènes d'action... d'humour... d'amour!

**Réservation et information** : 418 338-1255 / [cabotins@gmail.com](mailto:cabotins@gmail.com)



## ON BOUGE EN FAMILLE À SACRÉ-CŒUR-DE-MARIE!

Vendredi le 2 mars, plusieurs familles ont débuté leur congé de la relâche en participant à la randonnée aux flambeaux organisée par le Comité des loisirs. La température idéale a permis aux jeunes et moins jeunes de parcourir le sentier bien aménagé et illuminé au grand plaisir de tous! Au retour, la salle Via-teur-Routhier s'est rapidement remplie pour permettre aux gens de partager quelques grignotines et avoir le privilège d'être en contact et de se familiariser avec des espèces d'animaux tout en s'amusant! Des prix de participation ont été tirés parmi les nombreux participants. Une belle façon de développer de saines habitudes de vie en famille et d'initier les petits aux plaisirs de l'hiver!

Josée Nadeau



## FÊTE DE L'AMOUR ST-DANIEL

L'Équipe d'Animation locale de St-Daniel a souligné, à l'occasion de la messe de la St-Valentin, des anniversaires de mariage de 50 ans et plus.

Voici les noms des célébrés : Monique et Gaétan Turgeon, 50 ans; Claire et Lucien Bolduc, 52 ans; Fernande et Armand Chouinard, 55 ans; Rollande et Hervé Pépin, 61 ans et Lucette et Arestide Jacques, 65 ans. Félicitations à ces couples, nous leur souhaitons santé et longue vie!

## DEVINETTES SIMPLES

1. Taisez-vous et vous me possédez; bavardez et vous ne m'avez plus. Qui suis-je?
2. Elles courent l'une après l'autre mais sans jamais se rattraper. Que sont-elles?
3. Quand je suis en vie, je bois de l'eau salée, mais quand je suis mort je bois de l'eau douce. Me connais-tu?
4. Quels sont les châteaux qui sont inhabitables?
5. Quand je suis tombé tu ne peux plus me ramasser. Sais-tu qui je suis?
6. Qui est-ce qui se promène après sa mort?
7. Quand je suis brun tu me fuis mais quand je suis rouge tu me recherches. Dis-moi qui je suis?
8. Tout le monde me repousse et me déteste et pour tant je mange à la table même des rois. Qui suis-je?
9. Sur quelle plante peut-on marcher sans l'abîmer?
10. J'ai deux bras, deux pieds et je marche sur la tête. Qui suis-je?
11. Qu'est-ce qui s'allonge et se raccourcit en même temps?
12. Je fais voir ce que je ne vois pas moi-même. Qui suis-je?
13. À la caserne, un commandant, un adjudant et un sergent se regardent sans se parler. Quel est le plus haut gradé?
14. Qui a des plumes, mais ni tête, ni bec, ni pattes, ni queue?
15. C'est ma propriété, mais ce sont surtout les autres qui s'en servent? Que suis-je?

R1 Le silence • R2 Les roues d'une bicyclette • R3 L'éponge • R4 Les châteaux de sable • R5 Le vent • R6: La feuille morte • R7 Le homard • R8 La mouche • R9 La plante des pieds • R10 La brouette • R11 La vie • R12 Le miroir • R13 Leur silence parce qu'il est général • R14 Le plumeau • R15 Mon nom



**BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE: : 4-5-11-12-18-19-25-26**  
**Mercredi-19h/20h-jeudi 14h/15h**

## PROCHAINE ÉDITION

**15 AVRIL DATE DE TOMBÉE POUR**  
**LES ARTICLES DE L'ÉDITION DE MAI 2018**  
 INFO: LISE 418 422-2272  
 OU BERNADETTE 418 338-2531

- 1** **JOYEUSES PÂQUES**
- 2** [Lundi] Cueillette des ordures
- 3** [Mardi] 9h30 à 10h30 : **Viactive** à la salle Viateur-Routhier. Venez bouger avec nous. Bienvenue à tous!
- 4** [Mercredi] 19h30 : le **Cercle des Fermières St-Méthode** vous invite à l'édifice Bernardin-Hamann pour sa réunion mensuelle. Concours : pouding chômeur au sirop d'érable et travaux du mois à votre choix. La direction
- 7** [Samedi] Tournoi amical de ballon-balai au Complexe Mariette et Joseph Faucher
- 9** [Lundi] Cueillette de la récupération  
**19h30 : conseil municipal** au Centre intergénérationnel
- 10** [Mardi] 9h30 à 10h30 : **Viactive** à la salle Viateur-Routhier. Venez bouger avec nous. Bienvenue à tous!  
**19h00** : rencontre mensuelle des **Fermières Sacré-Cœur-de-Marie** à la salle Viateur-Routhier. Au programme : invitée à confirmer, les cartes de membres sont payables, dégustations du temps des sucres et prix de présence. Bienvenue à toutes!
- 11** [Mercredi] 13h00 : le **Comité des Bénévoles de St-Méthode** vous invite à l'édifice Bernardin-Hamann pour votre après-midi de jeux (baseball-poches, cartes, bingo). Un léger goûter vous est servi. Bienvenue à tous!
- 16** [Lundi] Cueillette des ordures
- 17** [Mardi] 9h30 à 10h30 : **Viactive** à la salle Viateur-Routhier. Venez bouger avec nous. Bienvenue à tous!
- 18** [Mercredi] 19h00 : assemblée générale de L'Arrivage au Centre intergénérationnel. Bienvenue à tous.
- 22** [Dimanche] 13h00: partie de sucre des Chevaliers de Colomb à l'édifice Bernardin-Hamann.
- 23** [Lundi] Cueillette de la récupération
- 24** [Mardi] 9h30 à 10h30 : **Viactive** à la salle Viateur-Routhier. Venez bouger avec nous. Bienvenue à tous!  
**11h30** : dîner pour les 65 ans et plus, organisé par **l'Association de l'Action Volontaire** au Centre intergénérationnel. Info : Mme Nicole D. Jacques 418 338-2200.  
**18h30** : **l'Association d'horticulture de Thetford** vous invite à son assemblée générale annuelle au local 125 de la Maison de la culture. À 19h00, suivra la conférence de Mme Johanne Boucher sur Le potager gourmand. Prix de présence. Bienvenue à tous!
- 25** [Mercredi] 13h30 : le **Club Amitié FADOQ** vous invite à son après-midi de jeux à l'édifice Bernardin-Hamann. (Bingo, baseball-poches, jeux de cartes) le tout suivi d'un léger goûter. Information : Yvon Grégoire
- 29** [Dimanche] 9h00-12h00 : brunch au Complexe Mariette et Joseph Faucher au profit de la **communauté chrétienne de St-Méthode**.
- 30** [Lundi] Cueillette des ordures  
**19h00** : Assemblée publique de consultation à l'édifice Bernardin-Hamann

## BRUNCH

**Dimanche le 8 avril 2018**

**9h00-13h00** : au Centre intergénérationnel au profit de la communauté de Sacré-Cœur-de-Marie 10 \$



## BRUNCH ANNUEL DE NOTRE COMMUNAUTÉ

**Date** : dimanche le 29 avril 2018

**Heure** : 9h00 à 12h30

**Prix** : Adultes 10 \$

Jeunes du primaire 5 \$  
 5 ans et moins : gratuit

**Endroit** : salle Desjardins du Complexe Mariette et Joseph Faucher

Une fois de plus, nos bénévoles comptent sur votre présence pour faire de cette activité un succès.

Notre communauté a grand besoin de votre encouragement afin de conserver nos acquis et nos lieux de culte.

Merci de votre générosité!

## ACTIVITÉ À VENIR :

**Le 6 mai à compter de 9h30** : BRUNCH DU PRINTEMPS À ST-DANIEL organisé par le Club FADOQ Tournesol et l'Équipe d'Animation locale à la salle communautaire. Prix : adultes : 10 \$, enfants du primaire : 5 \$ et gratuit pour les moins de 5 ans. Bienvenue à tous! Info : Émilienne 418 422-5662 ou Micheline 418 422-2259.

